

Communiqué de presse

Lundi 10 janvier 2011

Éviter la surréglementation, renforcer l'économie de marché

Conférence de presse annuelle 2011 d'economiesuisse

Les conséquences politiques et économiques de la crise économique et financière n'appartiennent de loin pas au passé. Les tendances protectionnistes et interventionnistes entravent, en Suisse aussi, une politique de croissance cohérente. economiesuisse demande le respect strict d'une politique compétitive et axée sur l'économie de marché dans les domaines du droit de la société anonyme, de la place financière et de l'économie verte.

La crise de l'endettement et celle de l'euro pèseront considérablement sur la stabilité économique et sociale ces prochaines années. L'élaboration d'une solution durable à même de restaurer la confiance est dans l'intérêt de la Suisse et permettra d'éviter un affaiblissement massif des entreprises exportatrices helvétiques.

En ce qui concerne les controverses portant sur le droit de la société anonyme, qui resteront un thème de discussion important en 2011, economiesuisse s'engage en faveur de solutions ciblées dans le cadre du droit de la société anonyme. Aux yeux de Gerold Bührer, président d'economiesuisse, « il est clair que ces solutions ne seront dans l'intérêt de l'économie et de l'emploi que si la Suisse reste parmi les pays les plus attractifs pour les entreprises internationales ». Le projet adopté par le Conseil des États déborde le cadre international. Le fait est que les sociétés cotées en Bourse sont importantes pour la croissance et la prospérité de la Suisse. « On ne peut nier qu'il y ait eu en Suisse aussi ça et là quelques excès en matière de rémunération. Mais quelques cas ponctuels ne doivent aboutir à l'introduction de prescriptions rigides qui remettraient en jeu un système couronné de succès », a déclaré Gerold Bührer.

Il n'y a qu'une économie : la place industrielle et la place financière forment un tout

Patrick Odier, vice-président d'economiesuisse et président de l'Association suisse des banquiers, met en garde contre une surréglementation de la place financière qui nuirait aussi à la place industrielle. En effet, la place industrielle et la place financière sont liées sous divers aspects et bénéficient réciproquement de leurs points forts. Au cours des vingt dernières années, le secteur financier a été l'un des principaux moteurs de la croissance en Suisse. « Nous sommes conscients de la grande responsabilité qui est la nôtre pour la prospérité de l'économie suisse », a déclaré Patrick Odier. À ses yeux, il ne fait pas de doute que les acteurs financiers doivent à nouveau prendre davantage conscience de leur responsabilité sociale et politique. « Un système économique libéral sans responsabilité individuelle ne peut fonctionner », a-t-il encore martelé.

En matière de protection du climat, l'économie n'est pas le problème, mais la solution

En comparaison internationale, la Suisse n'a pas à rougir de ses performances en matière de politique climatique et environnementale. L'économie avait publié dans les médias un appel en faveur de la prolongation de la loi sur le CO₂ et de la poursuite de la politique climatique menée jusqu'ici avec succès. D'après Pascal Gentinetta, président de la direction d'economiesuisse, il faut se garder d'opposer artificiellement les branches de l'économie « respectueuses du climat » et « celles qui ne le sont pas » mais continuer de miser sur une approche volontaire, innovante et fondée sur l'économie de marché pour exploiter des potentiels de réduction. economiesuisse a commandé une étude sur les « cleantech » afin d'examiner les opportunités qu'elles renferment pour l'économie. « Une telle analyse est nécessaire dans la mesure où les études précédentes n'étaient pas exhaustives. À nos yeux, il est essentiel qu'un réseau voie le jour formé par des entreprises de tous les secteurs. C'est le seul moyen de transformer la Suisse en une économie verte », a déclaré Pascal Gentinetta. Les résultats de l'étude devraient être disponibles dans le courant de l'année. En portant une attention particulière au thème de l'économie verte, economiesuisse souhaite instaurer un dialogue sur les chances des technologies et des services de l'économie suisse dans le contexte mondial et éviter une surréglementation déplacée.

Pour toutes questions :
Cristina Gaggini, directrice romande
Téléphone : 078 781 82 39
cristina.gaggini@economiesuisse.ch

Conférence de presse annuelle

Lundi 10 janvier 2011



Seul le discours prononcé fait foi.

Environnement global: relever les défis dans un esprit d'ouverture

Gerold Bührer, président

Mesdames, Messieurs,

Contexte mondial : la crise de l'endettement, facteur d'insécurité

Les conséquences politiques et économiques de la crise économique et financière n'appartiennent de loin pas au passé. Malheureusement, les tendances protectionnistes perdureront et continueront d'entraver les progrès en matière de libéralisation multilatérale du commerce. La dangereuse spirale de l'interventionnisme et de l'endettement se poursuit. À quelques exceptions près, les pays occidentaux hautement endettés n'ont pas pris suffisamment de mesures de consolidation attaquant le problème à la racine. L'assouplissement massif de la politique monétaire – en particulier avec la deuxième phase d'assouplissement quantitatif de la politique monétaire des États-Unis (« quantitative easing » en anglais) – constitue un autre facteur d'incertitude.

Les mesures prises jusqu'ici par l'UE et le FMI, à savoir le plan de sauvetage de 750 milliards d'euros et la mise en place prévue d'un mécanisme durable pour épauler les États affaiblis et stabiliser l'euro, ne peuvent résoudre le problème de fond de manière satisfaisante. Aussi longtemps que les divergences aujourd'hui béantes en matière de compétitivité n'auront pas diminué, respectivement qu'aucune solution institutionnelle ne pourra être mise en œuvre pour un assainissement budgétaire convaincant, la capacité de survie de l'euro dans sa forme actuelle restera en question. Passer à une union marquée par de coûteux transferts ou – comme cela est souvent exigé – à une union fiscale fédérale est peu susceptible de conduire à une solution durable. Cela affaiblirait tout au plus la compétitivité des pays contributeurs et de l'Europe dans son ensemble. Un tel concept susciterait en outre des problèmes d'acceptation croissants au niveau interne.

L'élaboration d'une solution à même de restaurer la confiance est dans l'intérêt de la Suisse. Au vu des pressions à la restructuration pesant déjà sur l'Europe occidentale, il est d'autant plus important de viser un apaisement de la politique monétaire, faute de quoi l'affaiblissement des exportations suisses pourrait prendre des proportions critiques.

Défis de la Suisse : pression politique accrue et appréciation du franc

Au vu des changements politiques et économiques mondiaux, la Suisse doit relever plusieurs défis centraux pour maintenir et renforcer sa compétitivité :

- 1 En tant qu'« élève modèle », la Suisse continuera de subir une pression politique croissante.
- 2 La crise de l'endettement en Occident pèse de plus en plus sur la stabilité politique et sociale.
- 3 Les fortes fluctuations sur les marchés de devises et la pression à la hausse latente sur le franc suisse devraient perdurer.
- 4 Les restrictions en matière de politique du crédit, les mesures prises par la Chine pour combattre l'inflation et les problèmes structurels des États-Unis et de l'Europe ralentissent la croissance.
- 5 La politique monétaire ultra-expansionniste accroît le risque de formation de bulles sur les marchés d'actifs et de devises et pourrait entraîner l'introduction de contrôles des mouvements de capitaux.

Questions centrales de politique économique pour consolider la place économique suisse

La bonne santé suisse de ces dernières années s'appuie sur la concurrence, l'accès aux marchés étrangers, la flexibilité du marché de l'emploi associée à un partenariat social efficace et une responsabilité fortement décentralisée au niveau de la politique financière. La tendance à l'interventionnisme et à la surréglementation s'est toutefois également développée en Suisse. Compte tenu des défis majeurs à relever, la politique économique doit néanmoins privilégier rigoureusement les moteurs de la croissance à long terme. Dans cette optique, il importe d'intensifier fermement, aussi dans notre pays, les efforts vers une ouverture supplémentaire des marchés et la concurrence (prix unique du livre, marché agricole, marché postal). Les réflexes de rejet, le cloisonnement des marchés et les programmes de stimulation à court terme, avec une augmentation des dettes et des impôts, ne sont pas des recettes prometteuses. La discipline budgétaire et une capacité d'innovation élevée sont plus décisives que jamais si on considère la hausse du cours du franc. Les sept thèmes de politique de croissance ci-après sont prioritaires pour l'économie suisse :

1 Politique économique extérieure

La poursuite et le développement ciblé, dans l'intérêt réciproque, des relations bilatérales avec l'UE sont toujours au premier plan de même que la conclusion d'accords de libre-échange avec des pays extra-européens. En ce qui concerne les adaptations institutionnelles en lien avec la voie bilatérale et le dialogue fiscal avec l'UE, il convient de tenir compte de la souveraineté et du système de démocratie directe. En dépit des pressions exercées ponctuellement, il n'y a pas d'alternative à la voie bilatérale.

2 Politique financière et fiscale

En matière de politique des dépenses, le respect du frein à l'endettement et l'extension de cet instrument éprouvé aux assurances sociales restent prioritaires. Du côté des mesures autonomes, il convient de renforcer l'attrait de la fiscalité des entreprises et de réduire le nombre de points sur lesquels l'UE peut nous attaquer sans fondement. Afin de garantir la protection de la sphère privée, il importe d'accélérer les travaux en vue de la conclusion d'accords sur un impôt libérateur. Compte tenu de nos intérêts dans le cadre du Fonds monétaire (FMI), il faut cesser de bloquer le relèvement de la ligne de crédit de cette institution.

3 Infrastructures, énergie

En comparaison internationale, la politique énergétique et climatique de la Suisse est couronnée de succès et garantit une grande autonomie en matière d'approvisionnement électrique. Il convient de la poursuivre de manière ciblée. Au vu de l'évolution de la demande en Europe occidentale, qui devrait excéder l'offre à moyen terme, un degré d'autonomie élevé est indispensable. Celui-ci doit être atteint au moyen d'une réduction supplémentaire de la consommation d'énergie, d'une amélioration de

l'efficacité énergétique, du développement des énergies alternatives et de la garantie du remplacement des centrales nucléaires arrivant en fin de vie dans l'intérêt de la sécurité de l'approvisionnement. Pour ce qui concerne l'ouverture du marché, il existe toujours un besoin de rattrapage, surtout du côté de La Poste et des CFF (réforme du prix du sillon, accès au réseau) dans l'intérêt des consommateurs et de l'économie. Il importe aussi de prendre une deuxième série de mesures pour ouvrir définitivement à la concurrence le segment des lettres (plus de 70 % des lettres pèsent moins de 50 g).

4 Innovation

Les sciences naturelles sont à promouvoir à tous les niveaux. Pour conserver la position de pointe de la Suisse en matière d'innovation, il faut accorder des moyens suffisants à ce secteur (éviter son éviction) et réaliser des réformes en vue d'intensifier la concurrence et d'accroître l'autonomie des hautes écoles (accès sélectif aux études de master). Il convient aussi de faciliter le recrutement de personnel de pointe originaire d'États tiers non membres de l'UE ou de l'AELE, en particulier dans le domaine de la recherche. La marge de manœuvre de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) doit être étendue dans l'intérêt d'une gestion flexible et entrepreneuriale.

5 Réglementation des marchés financiers

La Suisse endosse un rôle de pionnier avec l'étude sur les mesures permettant d'éviter la problématique du « too big to fail » adoptée à l'unanimité par la Commission d'experts nommée par le Conseil fédéral. *economiesuisse* s'engagera afin que le projet passe aussi la rampe sous cette forme au Parlement. Du côté de la réglementation des marchés financiers, il convient avant tout d'éviter une réglementation excessive dans le domaine des risques non systémiques qui affaiblirait la compétitivité. Les instruments macro-prudentiels envisagés du côté de la Banque nationale ne doivent en principe être utilisés qu'à titre subsidiaire. Il s'agit en outre d'éviter des conflits avec l'objectif de l'indépendance de la Banque nationale suisse et le domaine de tâches de la FINMA. Pour des raisons de politique économique, l'accent de la politique monétaire doit être placé sur les instruments conventionnels.

Les deux derniers thèmes

6 Droit de la société anonyme

7 Économie verte

seront traités en détail par les orateurs suivants.

Controverses sur le droit de la société anonyme : éviter de coupler la question avec des propositions de nouveaux impôts

En ce qui concerne les controverses portant sur le droit de la société anonyme et la rémunération du personnel dirigeant, l'enjeu n'est pas seulement l'attrait de la place économique suisse, mais aussi la dimension sociale de l'acceptation d'un système d'économie de marché qui a fait ses preuves. Les milieux économiques ne peuvent ignorer cet aspect, cela ne fait aucun doute. Des discussions sur l'initiative « contre les rémunérations abusives » de Thomas Minder ont renforcé un peu plus cette prise de conscience. *economiesuisse* est également ouverte à des solutions ciblées et praticables dans le droit de la société anonyme. Cependant, il est clair que ces solutions ne seront dans l'intérêt de l'économie et de l'emploi que si une liberté d'entreprise et une flexibilité maximales sont préservées. Il faut éviter d'introduire des dispositions contraignantes restreignant excessivement les possibilités d'organisation des actionnaires. Cependant, ils doivent avoir la possibilité de tenir un vote lors d'une assemblée générale s'il y a un besoin clair. C'est ainsi que la Suisse restera parmi les pays les plus attractifs pour les entreprises internationales. La surréglementation a plus souvent qu'à son tour eu un impact négatif sur la création d'emploi et la prévoyance sociale générale.

Les sociétés cotées en Bourse sont importantes pour la croissance et la prospérité de la Suisse : 600 000 emplois dépendent directement et indirectement de ces entreprises. De plus, les sociétés cotées en Bourse sont à l'origine de 40 % du produit des impôts sur les entreprises. C'est pourquoi on ne saurait admettre, au-delà des questions de gouvernance d'entreprise comme le renforcement de la participation des actionnaires, que les grandes sociétés soient opposées aux petites dans la révision en cours du droit de la société anonyme.

Le fait est que l'on doit au droit de la société anonyme suisse, flexible en matière d'organisation, la présence en Suisse d'un nombre supérieur à la moyenne de sièges de groupes internationaux. L'ensemble de l'économie suisse en profite. Un droit de la société anonyme libéral est donc dans l'intérêt de la place économique suisse et de l'emploi.

On ne peut nier d'autre part qu'il y ait eu en Suisse aussi ça et là quelques excès en matière de rémunération. La nécessité d'une intervention n'est pas contestée. Mais quelques cas ponctuels ne doivent pas remettre en jeu un système couronné de succès. Or telle serait bien la conséquence d'une réforme qui, au-delà d'une augmentation de la participation et de la transparence, introduirait des prescriptions rigides couplées avec une imposition sans rapport avec cette question.

En conséquence, il faut rejeter une solution combinant des éléments de gouvernance d'entreprise et des instruments fiscaux, comme celle proposée par le Conseil fédéral et le Conseil des États. À cela s'ajoute que ces questions fiscales extrêmement complexes n'ont pas fait l'objet des traditionnelles consultations. Outre l'introduction d'un nouvel impôt de quelque 150 à 200 millions de francs qui pénaliserait l'ensemble des sociétés anonymes suisses – cotées et non cotées en Bourse –, ce modèle présente, sur le plan du droit fiscal, du droit des sociétés et au niveau économique, les principaux inconvénients suivants :

- Atteinte à la liberté contractuelle selon le droit du travail en raison d'un plafonnement arbitraire des rémunérations par l'État
- Atteinte aux principes constitutionnels de l'imposition (universalité, capacité économique)
- Suppression de la neutralité de la forme juridique (les coopératives ne sont pas prises en compte)
- Réglementation simple à contourner en déplaçant les activités à l'étranger
- Possibilité de contourner la réglementation en distribuant des dividendes, ce qui aurait des conséquences négatives sur les cotisations sociales

Le projet adopté par le Conseil des États déborde largement le cadre international : il ne satisfait pas le critère de la praticabilité sur des points importants et ne permettrait pas une alliance bourgeoise. Les votes contraignants, compliqués, prévus par le projet relatif aux rémunérations élevées, les nouvelles dispositions pénales et la participation de l'assemblée générale au débat sur des questions de détails sont particulièrement problématiques. Dans la mesure où un problème relève du droit de la société anonyme, il convient de lui trouver une solution dans ce cadre. C'est pourquoi nous considérons que le Conseil national doit traiter séparément le projet relatif au droit de la société anonyme et celui concernant les aspects fiscaux.

Dans l'intérêt national général, nous souhaitons continuer de garantir aux entreprises des conditions attrayantes dans le cadre du droit des sociétés. economiesuisse continue de s'engager pour une amélioration ciblée du droit suisse de la société anonyme. Nous disons oui à un accroissement de la transparence et à une participation appropriée des actionnaires. Ainsi, l'assemblée générale doit se prononcer exclusivement sur la rémunération des membres du conseil d'administration et, à titre optionnel, sur celle des membres de la direction. La transparence a déjà été fortement améliorée dans le droit de la société anonyme. economiesuisse continuera néanmoins de s'engager en faveur d'une révision convaincante tenant compte des attentes légitimes des actionnaires ainsi que de la flexibilité nécessaire aux entreprises et de l'intérêt de la place économique suisse. Nous ne soutiendrons ni l'initiative « contre les rémunérations abusives » ni un mauvais contre-projet.

Conférence de presse annuelle d'economiesuisse

Lundi 10 janvier 2011

Seul le discours prononcé fait foi.

Politique climatique : l'économie est la solution et non le problème !

Pascal Gentinetta, président de la direction d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

La conférence climatique de Cancún a permis de réaliser des progrès en vue du déblocage de la politique climatique pour la période après 2012 – soit après la première période du protocole de Kyoto. Les participants se sont en particulier mis d'accord sur l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 2°C d'ici à 2100. Cependant, on déplore toujours l'absence d'un cadre réglementaire international aidant à réduire substantiellement les émissions mondiales et à ménager les ressources. En effet, il importe toujours de trouver une solution globale à un problème mondial. La participation contraignante de gros émetteurs comme la Chine et les États-Unis joue un rôle décisif à cet égard. Ces deux pays sont déjà à l'origine de 40 % des émissions de CO₂ mondiales. D'après les dernières prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), leur part pourrait avoisiner 45 % en 2020. Seul un accord international est à même de garantir un système économique mondial n'induisant pas de distorsions de concurrence nuisibles et de circonscrire le problème majeur de la « fuite de carbone » (« carbon leakage » en anglais). En l'absence d'un tel « Global Level Playing Field », la production industrielle se déplacerait dans des pays moins restrictifs, ce qui entraînerait la suppression d'emplois dans des pays possédant une législation environnementale stricte. Une telle évolution serait inacceptable sur le plan écologique comme sur le plan économique.

En comparaison internationale, la Suisse n'a pas à rougir de ses performances en matière de politique climatique et environnementale. Le modèle helvétique, couronné de succès, s'appuie en grande partie sur des mesures volontaires et innovantes de l'économie. Pour ce qui est de la politique environnementale, les initiatives émanant de l'économie en lien avec le recyclage du PET, le ramassage du verre ou du matériel informatique font parler d'elles au-delà de nos frontières. Pour ce qui est de la politique climatique, nous appartenons non seulement au groupe des pays industrialisés aux émissions proportionnellement les plus faibles, mais aussi à celui des pays qui sont les mieux placés pour tenir les engagements découlant du protocole de Kyoto. En 2010, l'économie suisse a une fois de plus renforcé sa contribution considérable à la protection de l'environnement et du climat. Grâce aux mesures volontaires de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), de la Fondation Centime Climatique et de l'industrie du ciment, l'économie est en bonne voie pour atteindre pratiquement seule

les objectifs fixés pour la Suisse dans le protocole de Kyoto et réduire les émissions de CO₂ de 4 millions de tonnes au total sur les 5 exigées, ce qui est au-delà des attentes. Grâce aux efforts déployés par 2000 entreprises, l'AEnEC a dépassé pour la première fois en 2010 le million de tonnes de CO₂ en moins. Cela atteste du succès de l'économie.

Nous n'entendons pas nous reposer sur nos lauriers, mais continuer d'aller de l'avant et nous engager en faveur de solutions sensées sur les plans écologique et économique. C'est dans cet esprit que nous avons publié dans les médias un appel en faveur de la prolongation de la loi sur le CO₂ et de la poursuite de la politique climatique menée jusqu'ici avec succès. Nous soutenons donc la ligne réaliste et durable suivie par le Conseil fédéral. Il est important que nous reprenions l'objectif de réduction de l'Union européenne, soit 20 %, et réalisons à la fois des mesures en Suisse et à l'étranger. C'est à cette condition que nous mettrons en place une politique durable, c'est-à-dire écologiquement et économiquement équilibrée, pour résoudre un problème global.

En ce qui concerne l'évolution de la politique climatique de la Suisse dans le cadre de la loi sur le CO₂, quatre éléments sont toutefois susceptibles de faire vaciller le modèle helvétique pragmatique et couronné de succès :

1. L'adoption de mesures spécifiquement suisses qui ne s'inscrivent pas dans le cadre international mis en place et sont de ce fait contre-productives sur les plans économique et écologique. L'initiative populaire en faveur du climat présente par exemple ce risque.
2. La focalisation exclusive de la législation sur des mesures mises en œuvre en Suisse. Cela revient à occulter complètement l'aspect global du problème ainsi que les chances d'exportation des solutions suisses développées dans le domaine des « cleantech » et aboutit à une désolidarisation avec les pays en développement, où il ne serait plus possible de soutenir des projets. Une telle évolution nuirait à l'acceptation internationale de la politique climatique. De plus, la mise en œuvre à l'étranger de mesures flexibles, sensées et économiquement avantageuses serait entravée.
3. La mise en place de mesures étatiques contraignantes et nuisibles constitue un danger réel. Elle mettrait en péril le succès remporté jusqu'ici avec les mesures volontaires.
4. Des subventions étatiques massives, telles que celles qu'on connaît dans l'agriculture, en faveur de branches économiques présumées respectueuses du climat et l'introduction de sanctions à l'encontre des secteurs à forte intensité énergétique et comptant parmi les grands émetteurs diviserait l'économie. Ce serait extrêmement contre-productif. Si des entreprises se déplaçaient à l'étranger, il faudrait ensuite importer leurs produits, ce qui constituerait un revers de taille pour la politique environnementale.

Opposer artificiellement le climat et l'économie ou les branches « respectueuses du climat » et « celles qui ne le sont pas » n'est pas la solution. Nous sommes fermement convaincus qu'il est encore possible d'exploiter des potentiels de réduction importants moyennant une approche volontaire, innovante et fondée sur l'économie de marché qui renferme des opportunités majeures pour l'économie suisse dans le domaine des cleantech – en particulier les entreprises exportatrices. Nous préparons une étude sur ce sujet. Celle-ci est nécessaire dans la mesure où les études précédentes ne répondaient pas à ces questions. Dans certains cas, elles se concentraient par exemple sur certaines technologies, sur des branches spécifiques ou simplement sur des entreprises nécessitant des subventions. À nos yeux, il est donc essentiel que le domaine des cleantech n'englobe pas seulement quelques entreprises mais qu'un réseau voie le jour formé par des entreprises de tous les secteurs, services et industrie confondus. C'est le seul moyen de transformer la Suisse en une économie verte grâce aux cleantech. Et tel devrait être notre objectif. Nous devrions avoir les résultats de l'étude dans

le courant de l'année. Elle montrera où se situent les grands potentiels inutilisés de l'économie suisse. Sur cette base, nous présenterons en automne une « stratégie de l'économie en matière de cleantech ».

Les cleantech représentent une chance pour l'ensemble de l'économie. En particulier quand on parvient, grâce à l'innovation, à intégrer les entreprises à forte intensité énergétique, à réduire massivement leurs émissions et leur consommation d'énergie – comme dans l'industrie du ciment par exemple – et à maintenir leur compétitivité.

Pour toutes ces raisons, nous nous engageons à faire de l'économie verte une priorité en 2011. Nous souhaitons ainsi instaurer un dialogue sur les chances des technologies et des services de l'économie suisse dans le contexte mondial et éviter une surréglementation déplacée. Pour les questions climatiques et environnementales, l'économie n'est pas le problème, mais la solution !

Conférence de presse annuelle

Lundi 10 janvier 2011

Seul le discours prononcé fait foi.

« There is only one economy » : la place industrielle et la place financière forment un tout

Patrick Odier, vice-président d'economiesuisse, président de l'Association suisse des banquiers

Mesdames, Messieurs,

Depuis l'éclatement de la crise des marchés financiers, plusieurs milieux ont tenté de semer la discorde entre la place financière et la place industrielle. Celles-ci ne sont pourtant pas antagonistes et partagent les mêmes intérêts. La place industrielle et la place financière forment un tout. La place industrielle, le secteur des services et la place financière sont liés sous divers aspects et bénéficient réciproquement de leurs points forts. La marque « Made in Switzerland » est bien établie, et les entreprises et banques helvétiques constituent aujourd'hui la carte de visite de notre pays. Mon bref exposé s'intitule donc « There is only one economy ».

Toute l'économie bénéficie d'une place financière forte.

- Plusieurs branches tirent profit de la possibilité de vendre leurs biens et services, en tant que prestation préalable, à des sociétés du secteur financier. L'institut de recherche BAK Basel a récemment analysé minutieusement cette création de valeur directe au moyen d'un modèle. L'étude correspondante sera vraisemblablement publiée dans les prochaines semaines. Les premiers résultats indiquent que la place financière est à l'origine d'une création de valeur dans les autres branches estimée à 28 milliards de francs environ.
- Les pouvoirs publics bénéficient aussi d'une place financière forte, car cette dernière verse 5 milliards de francs environ à la Confédération, aux cantons et aux communes sous forme d'impôts directs. Elle verse encore 10 milliards supplémentaires principalement via l'impôt anticipé, la TVA, etc. Cela représente 14 % environ de l'ensemble des recettes fiscales de la Suisse.
- Le secteur financier joue aussi un rôle important en tant qu'employeur. En 2009, il représentait 237 000 emplois.
- Au-delà de ces effets directs, l'accès au crédit revêt une importance capitale pour la place industrielle. Contrairement à d'autres pays, la Suisse n'a pas subi d'assèchement des crédits. Autrement dit, malgré une situation internationale précaire sur les marchés financiers, les banques helvétiques ont garanti l'offre de crédit. Les crédits accordés par les banques à des PME

représentent un volume largement supérieur à 300 milliards de francs. Même pendant la crise des marchés financiers, cette source de financement ne s'est jamais tarie. La place financière a donc fortement contribué à atténuer le ralentissement de la conjoncture en Suisse en comparaison internationale. S'ajoutent à cela des taux d'intérêt extraordinairement bas, qui stimulent les investissements et renforcent de ce fait la croissance économique.

- Une place financière forte revêt une grande importance, en particulier pour les entreprises industrielles exportatrices. Les domaines du trafic des paiements, des devises, des titres, de la gestion d'actifs institutionnelle de même que les restructurations et rachats exigent des services professionnels. L'existence en Suisse d'une offre de services financiers de qualité internationale constitue un avantage de taille pour la place industrielle suisse. L'industrie des services financiers est consciente que le franc fort pèse sur les entreprises exportatrices et s'efforce autant que possible de trouver des solutions avec les entreprises concernées. Il faut noter que les banques aussi sont affectées par le franc fort dans le segment de la gestion d'actifs. Cependant, nous ne devons pas oublier que la vigueur du franc s'explique entre autres par la stabilité et le dynamisme économique de la Suisse.
- Les particuliers bénéficient aussi d'un trafic des paiements simplifié très efficient. Au cours des dix dernières années, le nombre de transactions impliquant des cartes à débit direct a doublé. Les deux grandes banques de la place ont des relations commerciales avec quelque 26 500 fournisseurs. Ces relations donnent lieu à des achats pour un volume de quelque 4,5 milliards de francs par an.
- D'après l'institut BAK Basel, la demande émanant du secteur financier bénéficie à diverses branches. La demande de services totale à l'égard du commerce de détail représente 1,4 milliard de francs environ et celle à l'égard de l'hôtellerie et de la restauration atteint un volume de 805 millions de francs. Il se trouve que dans ces deux secteurs, la majorité de la demande émane de personnes travaillant dans le secteur de la finance.

« There is only one economy ». Une place financière forte est bonne pour la place industrielle et inversement. Tout n'a pas toujours été optimal par le passé, nous ne le nions pas. Il a aussi fallu se pencher sur le problème des entreprises « trop grandes pour faire faillite ». Un groupe d'experts de la Confédération a réalisé des travaux préparatoires importants sur cette question. Fin décembre, le Conseil fédéral a envoyé le résultat de ces travaux en consultation, ce qui nous a valu une reconnaissance internationale. Les différentes mesures proposées sont dures, mais elles sont ciblées et coordonnées. Bien que le « finish » suisse, qui va bien au-delà de celui des dispositions internationales, constitue un défi pour les deux grandes banques, elles ont soutenu les propositions de la commission d'experts. Le train de mesures proposé forme un dispositif, de sorte que, à notre avis, il doit impérativement être repris dans son intégralité lors des délibérations politiques. Cependant, il est un principe sensé qui doit prévaloir dans un régime économique libéral : tout ce qui peut être régulé ne doit pas nécessairement l'être. Une surréglementation ou une mauvaise réglementation nuiront non seulement à la place financière, mais aussi à la place industrielle, puisque l'une et l'autre restreindraient l'octroi de crédits et l'offre de services. En effet, une mauvaise réglementation de la place financière causerait des dommages à notre place industrielle caractérisée par une forte orientation internationale. Il en ressort qu'il importe d'analyser minutieusement les conséquences de toute réglementation sur l'économie réelle. Les coûts générés par une mauvaise réglementation des marchés financiers se répercuteraient en partie sur les autres secteurs de l'économie. De plus, il ne faut pas oublier que les places financières sont en concurrence les unes avec les autres à l'échelle internationale. Afin que la place financière helvétique reste compétitive, il faut éviter d'adopter une réglementation interne allant bien au-delà de l'objectif en comparaison avec les mesures prises au sein de l'UE ou aux États-Unis. Il importe en outre d'adopter une approche différenciée et de prendre en compte le rapport coût/utilité.

Aujourd'hui, la place financière suisse ne dispose pas d'une réglementation avantageuse dans tous les domaines. Le droit de timbre, en particulier, mine l'attrait de la place économique suisse pour les sociétés financières. Sa suppression dans le cadre de la réforme de l'imposition des entreprises III supprimerait des désavantages concurrentiels et attirerait des entreprises en Suisse (en particulier des sociétés financières), ce qui accroîtrait la création de valeur, l'emploi et les recettes fiscales. Par ailleurs, il importe de libérer de l'impôt anticipé et des droits de timbre les emprunts à conversion obligatoire (dits « CoCos »), dont la création est prévue pour résoudre le problème des entreprises « trop grandes pour faire faillite », faute de quoi ce marché intéressant se développera à l'étranger.

La place financière a besoin de bonnes conditions-cadre et d'une fiscalité compétitive. Son renforcement bénéficie également à la place industrielle et aux pouvoirs publics. Au cours des vingt dernières années, le secteur financier a été l'un des principaux moteurs de la croissance en Suisse. Nous sommes conscients de notre grande responsabilité et ferons tout pour apporter notre contribution à la prospérité de l'économie suisse. Cela signifie aussi que les acteurs financiers doivent à nouveau prendre davantage conscience de leur responsabilité sociale et politique. En effet, un système économique libéral sans responsabilité individuelle ne peut fonctionner. Cet exposé s'intitule « There is only one economy ». La place industrielle, la place financière, les citoyens, les petites et moyennes entreprises, les multinationales, les associations, les communes, les cantons et la Confédération font tous partie intégrante de l'économie suisse. Ces acteurs doivent donc bien se comprendre. C'est pourquoi, à mes yeux, le dialogue et le partenariat doivent-ils faire l'objet d'une attention constante.